

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 juin 2012  
(convocation du 11 juin 2012)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Juin Deux Mil Douze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel  
M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre  
M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard  
M. BRON Jean-Claude à M. CAZENAVE Charles à partir de 10h50  
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe  
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic  
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h30  
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain  
Mme de FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte à compter de 11h20  
Mme. LACUEY Conchita à M. TOUZEAU Jean  
M. BOUSQUET Ludovic à M. CAZABONNE Didier jusqu'à 10h30  
Mme BREZILLON Anne à M. SOLARI Joël à compter de 10h30  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLÉ Thierry jusqu'à 10h50  
M. DAVID Yohan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre  
Mme DELATTRE Nathalie à M. BOUSQUET Ludovic à compter de 11h30  
Mlle. DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime

Mme. DESSERTINE Laurence à M. DAVID Jean-Louis  
M. DUART Patrick à M. GARNIER Jean-Paul  
M. DUPOUY Alain à M. GAUTE Jean-Michel  
M. EGRON Jean-François à Mme. LIMOUZIN Michèle  
Mlle. EL KHADIR Samira à Mme. EWANS Marie-Christine  
M. GUICHOUX Jacques à M. LAMAISON Serge  
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10h30  
M. LOTHAIRE Pierre à M. GAÜZERE Jean-Marc  
M. MAURIN Vincent à Mme. MELLIER Claude  
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane  
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max  
Mme. PIAZZA Arielle à M. BRUGERE Nicolas  
M. POIGNONEC Michel à M. GUICHEBAROU Jean-Claude  
M. ROUYEYRE Matthieu à M. RESPAUD Jacques  
Mme. SAINT-ORICE Nicole à Mme. COLLET Brigitte  
M. SIBE Maxime à Mme. LAURENT Wanda  
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne à partir de 10h30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association Ecosite du Bourgailh - Programme d'actions 2012 - Subvention -  
Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur FLORIAN présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Créée le 20 décembre 2002, l'association Ecosite du Bourgailh a pour vocation de promouvoir le concept d'écosite, projet visant à revaloriser et à préserver un vaste espace naturel à fort potentiel de loisirs urbains et touristiques. L'autre objectif est de réaliser un grand espace récréatif mettant en scène la nature, et contribuer ainsi à la valorisation du site du Bourgailh par la définition d'un plan de promotion, et la réalisation d'un programme d'animations et d'évènements sur le site. Le site accueillera dans les prochaines années, le projet Save, un parc animalier et végétal, vecteur d'emplois et d'activités.

**1- Le programme 2011** a été particulièrement axé sur une évolution des activités du site et sur les temps forts de la saison.

- **L'évolution des activités de l'association** sur le site a donné lieu à un travail de positionnement sur des orientations de valeur éducative et de sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Les activités initiées en ce sens par l'association ont concerné la découverte de la nature, le travail du potager, l'alimentation, le bien-être et le sport détente. Elles ont concerné la visite guidée de la forêt, l'initiation à l'ornithologie et à la botanique, l'atelier jardinage, la découverte des animaux de la ferme, la fabrication du fromage et du beurre, la formation aux éco-gestes, un atelier cuisine équilibrée, un atelier artistique et la découverte de l'astronomie. Le programme d'actions a été complété par des manifestations d'envergure à destination du grand public, ainsi que par la mise en place d'ateliers, de conférences et de visites guidées. Pour traiter les thématiques précitées, l'association s'est entourée de partenaires tels que la Ligue pour la Protection des Oiseaux, l'Office National des Forêts, l'association des Jardiniers de Pessac, la Ferme Mobile, le Centre ressource d'écologie pédagogique d'Aquitaine, etc.....

Les contenus des interventions de chaque structure sont étudiés et mis en cohérence avec les programmes scolaires, avec l'appui du conseiller pédagogique local de l'éducation nationale.

- **Les temps forts du programme d'animation ont concerné :**

- les rendez-vous du Bourgailh en 2011 avec la collection de plantes tropicales et l'espace animation (exposition sur les relations entre plantes et animaux)
  - des cycles de découvertes, conférences, ateliers et animations ponctuelles (sorties nature, formation éco-gestes, atelier de fabrication de produits maison, atelier jardinage, atelier cuisine, rendez-vous bien être : taï chi chuan, les cycles astronomie, la ferme mobile et les balades à poneys).
  - le printemps du Bourgailh « fête du jardin et de la nature »,
  - la Fête des voisins,
  - les rendez-vous « Aux Jardins Gourmands »,
  - la Nuit des étoiles,
  - l'automne du Bourgailh « Fête de l'arbre et de la nature ».
- Des activités complémentaires ont été proposées sur le site telles que le printemps du sport, des visites des aménagements du site, des journées Aquitaine nature, des journées de rencontre avec l'Adora, le dispositif « Culture du cœur », etc...
- L'accueil de manifestations telles que Z'a nous la nature, la saison culturelle de Pessac, week-end de ATD Quart - Monde et la rentrée paroissiale ont complété le dispositif d'animation du site.
- La communication sur les programmes d'activités développés sur le site a été réalisée au moyen de plaquettes d'information (20 000 exemplaires), de plaquettes dédiées aux grandes manifestations, d'informations figurant sur le site internet, d'achat d'espaces publicitaires et d'une revue de presse figurant sur les sites internet, dans la presse écrite et les radios locales.

## **2 –Le programme d'animations 2012**

- L'espace animation comprendra l'ouverture au public de la serre et des jardins en période de vacances scolaires.
- Les grands rendez-vous de la saison vont concerner :
  - le printemps du Bourgailh et - les toiles filantes en avril,
  - un stage d'éco - psychologie en mai,
  - des rendez-vous aux jardins gourmands,
  - les boucles du cœur en juin,
  - Apidays 2012 sous l'égide de l'union nationale de l'apiculture française et le grand pique-nique du Bourgailh au mois de juin,
  - la nuit des étoiles en août et l'automne du Bourgailh en octobre.
- Un programme spécial grand public comprendra la visite guidée du site pour la semaine du développement durable (en avril, juillet et novembre), l'initiation à l'ornithologie, une sortie botanique et la découverte des reptiles en mai et septembre.
- Des ateliers de jardinage, cuisine, vannerie, fabrication de produits maison, découverte des animaux de la ferme et de bien être en plein air (taï chi chuan et yoga seront également proposés.
- Enfin, pour les groupes, des sorties nature seront organisées (sur rivière, en forêt, en parcours d'orientation nature, en astronomie), ainsi que des ateliers cuisine, création artistique, découverte de la vache.

Pour assurer la réalisation de l'ensemble de ce plan d'actions, l'association Ecosite du Bourgailh sollicite une subvention de fonctionnement auprès de la Communauté Urbaine de 40 000 € et dispose d'un budget de dépenses subventionnables T.T.C de 125 120 € détaillé ci-après :

<b>DEPENSES</b>	<b>€ T.T.C</b>	<b>RECETTES</b>	<b>€ T.T.C</b>
Personnel	78 000	CUB	40 000
Fonctionnement	17 500	CRA	40 000
Moyens de promotion	15 000	Ville de Pessac	30 000
Evènements	14 500	Ville de Mérignac	5 000
Divers	120	Partenaires	1 000
		Cotisations	120
		Recettes animations	8 000
		Produits financiers	1 000
<b>TOTAL</b>	<b>125 120</b>	<b>TOTAL</b>	<b>125 120</b>

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** le code général des collectivités territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

**CONSIDERANT** que la demande de subvention à hauteur de 40 000 € formulée par l'association Ecosite du Bourgailh est justifiée dans la mesure où elle participe au développement de l'écotourisme sur le territoire, à l'animation et au développement de ce dernier.

**DECIDE**

**Article 1** : Il est attribué une subvention à hauteur de 40 000 € à l'association Ecosite du Bourgailh pour le financement de son programme d'actions 2012,

**Article 2** : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention communautaire.

**Article 3** : la dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.  
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 juin 2012,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
5 JUILLET 2012**

**PUBLIÉ LE : 5 JUILLET 2012**

M. NICOLAS FLORIAN